A V E R T I S S E M E N T S
A G R I C O L E S

DLP 14-4-64 296873

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 7.405-77

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Supplément n° 1 au Bulletin n° 43 - AVRIL 1964 — 13 AVRIL 1964

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER & DU POMMIER : Etant donné le danger de contaminations importantes et par suite de la croissance rapide de la végétation de ces derniers jours, il importe de bien protéger la totalité des organes réceptifs. Aussi le renouvellement du traitement conseillé dans la note du 2 Avril peut s'avérer nécessaire en fonction de la pousse.

OIDIUM DU POMMIER : Les pousses oïdiées sont déjà visibles sur les arbres contaminés l'année dernière. Dans la mesure du possible, il est conseillé de les supprimer. Cette opération sera complétée par des traitements copieux et répétés (environ tous les 10 jours) avec l'un des produits conseillés dans l'édition spéciale 1964.

PETITS FRUITS

DIDYMELLA APPLANATA : Une certaine proportion de germes hivernants sont arrivés à maturité, des contaminations sont dès lors possibles. Etant donné que celles-ci sont très échelonnées, il est préconisé d'intervenir avec un produit fongicide à longue rémanence, c'est-à-dire à base de cuivre à la dose de 250 gr. de cuivre métal par hectolitre d'eau.

ANTHRACNOSE DU GROSEILLIER : De très fortes attaques ont provoqué l'année dernière une chute très précoce du feuillage. Les contaminations à partir des formes hivernantes de conservation du champignon se trouvant sur les feuilles restées sur le sol risquent de devenir importantes dans les prochains jours. Nous préconisons d'appliquer une bouillie fongicide, à la fin de la période de floraison des groseilliers, à base : soit de cuivre, soit de produits organiques de synthèse du type Mancozèbe, Manèbe, Thirame.

FRAISIERS

MALADIE DES TACHES ROUGES : Dans les plantations sujettes à la maladie, un traitement pourra être appliqué en utilisant : soit un produit cuprique (250 gr. de cuivre métal à l'hectolitre) soit du Manèbe, soit du Zinèbe (200 - 250 gr. de matière active/Ha).

COLZAS

MELIGETHES : Les premières apparitions de méligèthes sont signalées dans les champs de colzas de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire. La lutte contre cet insecte doit être effectuée très tôt sinon elle est inutile. Les dégâts sont les plus importants lorsque le bouton floral est très petit. Donc, dès que le colza arrive au stade bouton floral groupé et qu'un certain nombre d'insectes (6 à 8 par plante) sont présents, le traitement s'impose. Les produits pouvant être utilisés sont indiqués sur la liste des produits conseillés en 1964.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

PS1